

Publié le 30/09/2026

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
18.09.2026

Date d'affichage

...

Nombre de conseillers :

En exercice	44
Présents	31
Titulaires	30
Suppléants	1
Pouvoirs	6

Votants 37

Quorum 23

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Moul't-Chicheboville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Lydie MAIGRET, Richard MARTIN, Stéphanie PACCAUD, Ann BAUGAS, Michel LAINE, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Laurence MAUREY, Emily ROMEIN, Pascal LEROY, Maryvonne BAZIRET (suppléante de Céline FOURET), Jean-Christophe CARON, Philippe PIARD, Siegfried GLESSMER, Nicolas GENS, Maria MONTERO, Yves LEBOURGEOIS, Angélique LEMIÈRE, Alexandra LÉPINAY, Fabienne ROYER COCAIN, Joël DUGUEY, Patricia LECOMTE, Claude FOUCHER, Didier LEMONNIER, Régis CROTEAU, Alexandra ENAULT, Olivier GUILLEMETTE, Marie-Pierre JEANNE, Chrystelle MARIE DIT ASSE, Damien HAUGUEL formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Lydie MAIGRET), Adrien LECERF (pouvoir à Richard MARTIN), Jacques-Yves OUIN (pouvoir à Claude FOUCHER), Magali LONCLE (pouvoir à Nathaly MONROCQ,) Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Aurélie SIMON (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Florence GUERIN, Thomas LEROY, Guillaume LECOEUR, Christian CALLEJAS, Cédric GABRIEL, Céline VITCHEN, Christophe SCHACHER.

Secrétaire de séance : Pascal LEROY

Délibération n° 2026/124

Objet : INFRASTRUCTURES VOIRIES ET PATRIMOINE BATI - Attribution d'un fonds de concours à Saint-Ouen du Mesnil Oger concernant le projet d'aménagement sécurisé dans la traversée du hameau d'Hernetot

Dans le cadre de la compétence sécurisation et de la création de voies douces sur le territoire, la Communauté de communes Val ès dunes participe financièrement au titre d'un fond de concours au projet d'aménagement sécurisé dans la traversée du hameau d'Hernetot sur la commune de Saint-Ouen-du-Mesnil-Oger. Afin d'assurer une coordination optimale de l'opération et de mutualiser les procédures de consultation, un groupement de commandes est constitué entre les collectivités concernées.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 186 756 € HT. Afin de contribuer au financement de cette opération, une participation financière sera versée à la commune pour un montant maximum de 20% des dépenses totales après communication du montant des autres financeurs (montant estimé à 31 416€). Il est rappelé que la commune devra financer au minimum 20%. Cette participation permettra de réduire le reste à charge de la collectivité et de favoriser la réalisation d'aménagements sécurisés destinés aux déplacements du quotidien et aux usages cyclables.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

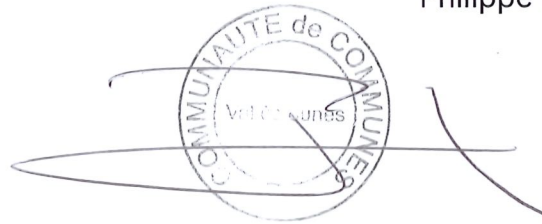
☞ Approuve l'attribution d'un fond de concours à Saint-Ouen du Mesnil Oger concernant le projet d'aménagement sécurisée dans la traversée du hameau d'Hernetot.

☞ Autorise M. le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du financement.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr